



COMMUNE DE CORTAILLOD
Conseil général du 25 mars 2021

REÇU le
- 5 MARS 2021

Type d'objet : MOTION

Auteur(s) : Les Verts, Ecologie et Liberté

Sur proposition collective du parti des Verts, section de Cortaillod, tirée de la motion du 17 décembre 2020 du parti des Verts, section de Milvignes.

Titre : Coup de pouce aux propriétaires de bâtiments pour installer des panneaux solaires

Contenu :

Nous demandons au Conseil communal des propositions d'accompagnement des propriétaires de bâtiments, tel que mis en place en ville de Neuchâtel, dans le but de les inciter à couvrir leurs toitures de panneaux solaires. Cet accompagnement serait une étape concrète pour répondre à la demande de mise en œuvre d'une politique incitative financière de la commune décrite dans la motion « Accélérons la Transition Energétique à Cortaillod », du 12.02.2020 par le groupe PLR.

Développement :

Dans son article du 30 octobre 2020 intitulé « Neuchâtel donne un coup de pouce aux propriétaires pour installer des panneaux solaires », Arcinfo indique que la ville de Neuchâtel lance un ambitieux programme pour inciter les propriétaires de bâtiments situés sur le territoire de la commune à installer une toiture solaire photovoltaïque. Elle leur propose un accompagnement complet, de la visite de chaque maison jusqu'à la présentation des meilleures offres de la région, passées au crible par des experts indépendants. Cette action se fait en collaboration avec la Haute Ecole HES-SO du Valais et le soutien de l'Office fédéral de l'énergie. Preuve que la demande de la part des propriétaires est grande : une septantaine de citoyen-ne-s ont déjà suivi une séance d'information en ligne courant octobre 2020.

Tout comme la ville de Neuchâtel, la commune de Cortaillod dispose d'un fonds énergétique permettant d'encourager la réalisation d'installations solaires. Cet accompagnement motiverait d'autant plus les propriétaires qui ne sont, pour leur grande majorité, pas expert-e-s en énergie. C'est une action gagnant-gagnant. Les propriétaires améliorent leur confort et réduisent leur facture énergétique, tandis que les entreprises de la région, dans une période difficile, obtiennent des mandats. De plus, la commune de Cortaillod augmenterait sa production d'énergies renouvelables dans le but d'atteindre la société à 2000 watts d'ici 2050.

Par ailleurs, le nouveau modèle de « RCP » (Regroupement de Consommateurs Propres), qui a fait son apparition le 1^{er} janvier 2018, mériterait également de faire partie des mesures incitatives à proposer aux habitant-e-s de Cortaillod. En effet, il ouvre une nouvelle possibilité d'accroître l'attractivité de l'énergie solaire, en permettant de diminuer l'investissement global et les charges fixes, tout en augmentant l'autoconsommation de l'énergie produite, aboutissant ainsi à un retour sur investissement plus rapide sans pour autant devoir augmenter les subventions.

Conclusion

Cet encouragement des propriétaires de bâtiments à contribuer à la transition énergétique fait d'autant plus sens maintenant que le prix des installations solaires a sensiblement baissé lors des 15 dernières années et que l'investissement est entièrement déductible des impôts.

Les Vert-e-s de Cortaillod, le 02.03.2021